

JOURNAL

DES RETRAITÉ·ES CGT DE CHAUMONT

N° 470 SAMEDI 14 FÉVRIER 2026

SOLIDARITÉ
AVEC LE PEUPLE
PALESTINIEN
SAMEDI 14 FÉVRIER 2026
11H CHAUMONT
PLACE ANDRÉ POTHÉRAT

PAS DE PESTICIDES DANS NOS ASSIETTES !

LOI DUPLOMB 1 OU DUPLOMB 2 C'EST NON !

UN POULAILLER À CHATEAUVILLAIN ?

Un poulailler industriel de 38 500 volailles de chair doit voir le jour sur la commune de Châteauvillain avec toutes les nuisances bien connues que cela crée : pollution de l'air par l'ammoniac, des sols, des nappes phréatiques et donc de notre eau potable par l'épandage des fientes qui contiennent insecticides, antibiotiques...

Ce sont aussi des milliers de m³ d'eau quand les périodes de « restrictions sécheresses » sont de plus en plus nombreuses. Dans ces élevages, on utilise massivement des antibiotiques pour prévenir et combattre les maladies avec toutes les répercussions que cela engendre sur notre santé.

C'est également une abomination pour le bien-être animal. 20 à 22 poulets entassés au m², abattus à cinq ou six semaines, sans jamais mettre une patte dehors. Direction l'abattoir et, après le nettoyage des locaux, ce sont à nouveau 38 500 poussins qui reviennent pour quelques semaines et ainsi de suite, avec toujours plus de camions sur nos routes pour ces transports. On nous dira que les normes d'élevage sont respectées mais ce n'est pas pour ça qu'elles sont bonnes, on nous dira qu'on importe trop de poulets mais ce n'est pas une raison pour nous faire manger n'importe quoi !

De plus en plus de personnes se préoccupent du contenu de leur assiette. En témoigne le succès grandissant des marchés bio dont celui de « Simone » et de sa cantine avec au menu des produits sains. Nous voulons des fermes dans nos campagnes, des animaux dans les champs, mais pas enfermés dans des hangars.

Le Parc national aurait déjà donné son accord à ce projet, un comble ! La loi Duplomb qui encourage ces fermes-usines a modifié les enquêtes publiques les remplaçant par un simple registre en mairie. À Châteauvillain, ce registre sera ouvert au public du lundi 16 février 2026 au mercredi 18 mars 2026 inclus et consultable sur le site de la préfecture. Pas de ferme-usine ni ici, ni ailleurs, mais un élevage paysan qui privilégie la qualité des produits, le bien-être animal et protège l'environnement.

Marie-Rose Patelli



SOMMAIRE

**LE LIBAN ACCUSE ISRAËL
D'AVOIR ASPERGÉ DU
GLYPHOSATE SUR SON SOL**

**DEMANDEURS D'ASILE : LA
DOUBLE PEINE**

**NON À LA LOI DUPLOMB 1
DUPLOMB 2 ET À TOUTES LES
AUTRES**

L'ISLAMOPHOBIE REND FOU !

LE PAVÉ À RACHID : ORDURE ?

**NOGENT
SOUTIEN AUX PERSONNELS
D'ÉDUCATION PAGE 4**

**EPSTEIN
UN VRAI BOULOT POUR LES
JOURNALISTES ET LA
JUSTICE PAGE 4**

DEMANDEURS D'ASILE : LA DOUBLE PEINE

La CGT a initié un questionnaire en direction des employés de la Cour Nationale du Droit d'Asile (CNDA), afin de recueillir et d'analyser les témoignages des employé·es quant aux conditions de travail, au fonctionnement de cette cour, mais aussi de mettre à jour les partis pris idéologiques, le manque de formation de certains juges. La CNDA est l'ultime étape des demandeurs d'asile pour faire valoir leurs droits avant une éventuelle obligation de quitter le territoire (OQTF).

Le bon fonctionnement des audiences, sur le plan juridique, éthique, déontologique et humain, tant pour les demandeurs que pour les personnels, est primordial pour garantir le respect des droits et libertés fondamentaux des exilé·es, le service public de la justice et l'Etat de droit. L'enquête a porté sur 4 domaines : la santé des salarié·es de la CNDA, les relations entre les différents acteurs et actrices des audiences, tant les juges, les assistant·es, que les personnes demandeuses d'asile, les conditions de travail, la conciliation vie privée, vie professionnelle.

Concernant l'impact des audiences sur leur santé, les personnels soulignent que les récits de souffrance entendus ont un réel impact sur leur santé psychique, engendrant des sentiments d'impuissance, de colère, de frustration, de culpabilité... Un véritable accompagnement pour aider à recevoir des vécus douloureux et traumatisants s'avère nécessaire. La politique du chiffre imposée par la Cour doit être revue, la durée des audiences interminables, sans temps de pause, ou insuffisant, l'accumulation des dossiers à traiter, sont contraires aux directives énoncées dans une note de mars 2018 qui devait garantir la qualité des examens des demandes.

Cette souffrance au travail est encore aggravée par des comportements et des propos discriminatoires tenus par des membres de la formation du jugement, ceux qui rendent le verdict. Les personnels rapportent majoritairement des analyses nourries par des stéréotypes racistes, sexistes, xénophobes ou LGBTphobes, au mépris de la législation française et internationale, avec une méconnaissance avouée de la législation du droit d'asile et une absence totale de neutralité. Le manque de formation est patent.

L'injustice est inqualifiable ! Ainsi, après un parcours jalonné de souffrances, de dangers, d'insécurité, des êtres humains remettent leur espoir entre les mains de pseudos juges incompétents, racistes et sexistes qui leur font payer une seconde fois leur rêve d'une autre vie, avec des conséquences graves sur les personnels de la CNDA qui ne supportent plus ces audiences maltraitantes. La Ligue des Droits de l'Homme devrait se saisir de cette ignominie.

Louis Laprade

MERCI, MERCI À CELLES ET CEUX QUI AIDENT LE JOURNAL

Merci à Arlette, Chantal, Jean-Michel, Nicole, Daniel, Jean, Francine, Laurent, Guillaume, Xavier, Nathalie, Patricia, Aline, Francis, Olivier, Aurore et Éric, Marylène, Gérard, Mireille, Lionel, Christian, Anne-Marie, Francis et Christine, Claudine, Liliane, Séverine, Hervé, Marie-Thérèse, Claire, Marinette, Jean-Claude, Luc, Bernard, Simone, Jacqueline, Annie, Ludmilla, Michèle, Josette, Françoise et Jean-Paul, Patrick et Sylvie, Régis, Josiane, Hervé, Christian, Luc, Rachel, Michel, Josiane, Jean-Jules, Annick, Nathalie, Patrice, Dominique, Marie-Christine, Pierre, Richard, André et Josette, Sylvie, Jean-François, François, Francis, Christophe, Michel, Jeanne, Gillette et Jean-Claude, Jean-Pierre, Alain, Jean-Louis, Maurice, Anne, Christine, Patricia, Agnès, Jorge et aux anonymes qui nous remettent leur obole chaque semaine au marché.

SOUTENEZ LE JOURNAL DES RETRAITÉ·ES CGT DE CHAUMONT

Nom : Prénom :

Verse euros

Remettre à un.e militant.e du syndicat CGT des retraités de Chaumont

LE LIBAN ACCUSE ISRAËL D'AVOIR ASPERGÉ DU GLYPHOSATE SUR SON SOL

Beyrouth s'apprête à déposer une plainte aux Nations unies contre Israël, accusé d'avoir pulvérisé, le 1er février 2026, des substances chimiques au-dessus de plusieurs villages frontaliers du sud du Liban. Le président Joseph Aoun a dénoncé « un crime environnemental et sanitaire à l'encontre des Libanais et de leurs terres » et la force de l'ONU déployée dans le pays a regretté « une activité inacceptable et contraire à la résolution 1701 », qui prévoit une cessation des hostilités entre les deux pays.

Les échantillons de terre et d'eau prélevés par l'armée libanaise et analysés dans des laboratoires spécialisés montrent la présence à très haute concentration d'un puissant herbicide, le **glyphosate**, rapporte le correspondant de RFI à Beyrouth, **Paul Khalifeh**.

Dans un communiqué, les ministères de l'Agriculture et de l'Environnement indiquent que certains échantillons présentent une concentration supérieure entre 20 et 30 fois aux niveaux habituellement admis par les normes internationales. Le communiqué indique que **cette substance** « risque d'endommager le couvert végétal dans les zones ciblées, avec des répercussions directes sur la production agricole, la fertilité des sols et l'équilibre écologique ».

Les deux ministères dénoncent un « écocide » et mettent en garde contre « les risques sanitaires et environnementaux potentiels susceptibles d'affecter l'eau, les sols et la chaîne alimentaire ».

[Publié le : 05/02/2026 \(Extraits\)](#)



Guitariste exceptionnel, mais aussi harmoniciste (entre autres) Nicolas Moro excelle dans différents styles de jazz, blues, rock, boogie, bluegrass... et même gospel. Les réservations à partir du 1er mars 2026. Repas et concert : 30 € Concert seul : 15 €

EPSTEIN : UN VRAI BOULOT POUR LES JOURNALISTES ET LA JUSTICE

Les affaires du criminel sexuel américain Jeffrey Epstein nous promettent des ramifications longues et instructives. On sent qu'un sérieux ménage pourrait être effectué au sein de ce qu'on appelle les «élites» politiques, économiques, financières, artistiques, culturelles et même scientifiques mondiales. A condition que tout le monde fasse son boulot. Ce qui n'est pas gagné !

Ça a déjà mal démarré du côté du ministère de la justice américain. Celui-ci n'a encore livré (avec un mois de retard) que la moitié des documents que la loi l'oblige à dévoiler ; soit tout de même 3 millions de pages de correspondances, contrats, mails, photos, vidéos... Il n'est pas interdit d'espérer que les trois autres millions viendront plus tard... Le plus inquiétant pour l'instant réside dans les caviardages qui assombrissent de nombreuses pages. Des noms, des phrases et des images sont noircis.

Le ministère explique qu'il a voulu protéger les victimes. Ce qui est faux puisqu'on a pu trouver des jeunes filles nues, des noms et même des adresses de victimes. En revanche des noms de personnes en affaires avec Epstein, ayant rendez-vous avec lui, sont souvent rayés et illisibles. La loi obligeait le ministère à tenir un registre de tous les caviardages en en donnant à chaque fois la raison. Ça n'a pas été fait. Les élus qui ont promis la transparence ont lieu de sérieusement se bouger...

Grand escroc ayant construit sa fortune sur des arnaques, Jeffrey Epstein, quand il ne violait pas des jeunes filles mineures, passait le plus clair de son temps à se constituer des réseaux. Il entrait en contact avec tout ce que la terre comptait comme célébrités. Il rendait des services et, au besoin, il compromettait. Ses propriétés, où il recevait volontiers, étaient équipées de caméras cachées.

C'est ainsi qu'il a pu se sortir de la plupart de ses ennuis. Et il est difficile, lorsqu'il est tombé pour trafic de mineurs en 2019, de ne pas s'interroger sur les circonstances bizarres de son suicide, quelques semaines plus tard, en prison. On notera que son ami et complice, Jean-Luc Brunel, a lui aussi été retrouvé suicidé en 2022 dans sa cellule en France.

La liste des personnes déjà trouvées dans ce qui est divulgué donne le tournis. Elle montre qu'à n'en pas douter, beaucoup des membres de la grande bourgeoisie mondiale se soutiennent sans s'embarrasser de scrupules. Mais, contrairement à ce qui peut se faire dans l'emballage, il ne suffit pas de piocher un nom dans un mail pour en faire aussitôt celui d'un coupable.

Un énorme travail de classement et de recouplements reste à faire. C'est le travail que Mediapart a entamé en France. Ses premiers articles ont interpellé le Parquet national financier, qui enquête désormais sur un blanchiment d'argent du côté de la famille Lang.

Ne soyons pas pressés. Si chacun veut bien faire son travail, des vérités vont sortir. Le journalisme d'investigation, tant décrié à droite et si souvent réduit à peau de chagrin dans les grands médias, n'a jamais été autant nécessaire. L'occasion est bonne ainsi pour le service public de montrer son utilité. Avec la justice, quelques piliers de la démocratie ont les moyens de se refaire une santé au moment où on s'évertue à les faire tomber.

Je veux y croire.

Lionel Thomassin



LE PAVÉ À RACHID

Ordure or not ordure ?

Rima Hassan n'apprécie pas les basses manœuvres auxquelles se livre le sénateur Duplomb qui veut réintroduire deux pesticides interdits en France : le flupyradifurone et l'acétamipride. L'euro-députée a eu cette phrase très «colère» : «*Plus de 2 millions de Français et Françaises s'y opposent mais cette ordure* revient à la charge. Je me demande combien il a pris des lobbies de l'agro-industrie*»...

Le mot ordure a choqué. Que Duplomb repasse le plat malgré l'avis du Conseil constitutionnel qui avait décidé de censurer le texte, se livrant ainsi selon l'association Terre de liens à un «harcèlement législatif à l'état pur» cela ne choque personne à l'extrême centre.

Ordure, le mot convient-il ? On peut ergoter ou minauder. Une chose est sûre, la loi Duplomb2 mériterait bien d'aller à la poubelle et si par on ne sait mauvais (!) coup du hasard, le sénateur y tombait également et malencontreusement, y aurait-il de quoi s'émouvoir ?

Rachid R.

PS : Larousse : Ordure. Injurieux. Personne vile, abjecte : il s'est conduit comme une ordure.



Lundi 9 février le film PALESTINE 36 d'ANNEMARIE JACIR a réuni 88 spectateurs à l'invitation du Syndicat CGT des retraités de Chaumont, d'Artisans du Monde et de la Ligue des Droits de l'Homme.

Evocation bouleversante de la société palestinienne et de la grande révolte arabe de 1936, le film de la réalisatrice née à Bethléem a subjugué la salle autant par sa beauté formelle, que par la puissance de son récit.

Il resitue la question palestinienne dans son contexte historique, en soulignant l'écrasante responsabilité du Royaume-Uni dans la mise en œuvre du projet sioniste : la déclaration Balfour de 1917, la première guerre mondiale et le dépeçage de l'empire ottoman qui la suit, le mandat britannique sur la Palestine de 1920 à 1948.

Impérialisme, colonialisme l'histoire en Palestine n'a pas commencé le 7 octobre 2023.



NON À LA LOI DUPLOMB 1 DUPLOMB 2 ET À TOUTES LES AUTRES

Après un premier texte partiellement censuré par le Conseil constitutionnel l'été dernier, le sénateur LR Duplomb est revenu à l'offensive en déposant, le 2 février, une nouvelle proposition de loi visant à autoriser la réintroduction de pesticides actuellement interdits, sur les cultures de betteraves sucrières, de noisettes, ainsi que de pommes et de cerises.

Plus de 80 organisations écologistes, paysannes, syndicales, ont appelé à des mobilisations dans toute la France samedi et dimanche dernier, contre ces « lois Duplomb », réclamées par la FNSEA et la Coordination rurale. Elles dénoncent également la directive européenne « Omnibus », qui permettrait, si elle était adoptée, d'accorder « une autorisation illimitée » à de nombreux pesticides.

La pétition citoyenne contre la loi Duplomb, qui a réuni plus de 2,1 millions de signatures cet été, sera enfin débattue le 11 février à l'Assemblée nationale. Les organisations appellent à se mobiliser contre ces lois qui ne répondent pas aux problèmes du monde agricole, ni à la santé de la population. Le 12 février, un texte de loi visant l'interdiction des pesticides autour des aires de captage d'eau potable sera examiné. Tout ce qui pollue la nature, notre eau potable, la qualité de notre alimentation, de l'air que nous respirons, fait exploser les cas de cancers, et toutes sortes de maladies.

Nous ne voulons pas tomber malades pour préserver les profits de l'agro-industrie ou de l'industrialisation de l'élevage. Non à Duplomb 1, Duplomb 2 et à ce modèle de culture qui détruit l'environnement, la santé publique et entraîne la disparition des paysans et paysannes.

Marie-Rose Patelli

L'ISLAMOPHOBIE REND FOU !

Voici l'histoire de Mélina, lycéenne à Annonay, exclue deux mois de son lycée : la raison invoquée est qu'elle portait un bonnet de chimio.

Mélina souffre de crises d'épilepsie et le traitement (chimio) lui fait perdre les cheveux. Elle décide de se raser la tête et, comme elle n'est pas prête à affronter le regard des autres, elle se couvre la tête d'abord avec un foulard, puis avec un bonnet de chimio.

Le chef d'établissement contacte l'Ordre des médecins qui s'assure auprès du médecin traitant que Mélina porte bien un bonnet pour raison médicale et non pour raison religieuse. Malgré cet éclairage du médecin, Mélina est exclue deux mois de son lycée. Pour elle, c'est la double peine : maladie et exclusion ! Mais dans quelle société vivons-nous ?

Dans le cas présent nous ne connaissons pas la religion de cette lycéenne, peu importe, ce n'est pas le sujet. Même si cette élève était exclue pour des raisons religieuses, l'article 10 de la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen stipule que « *nul ne peut être inquiété, même pour ses opinions religieuses pourvu que leur manifestation ne trouble pas l'ordre public établi par la loi* ».

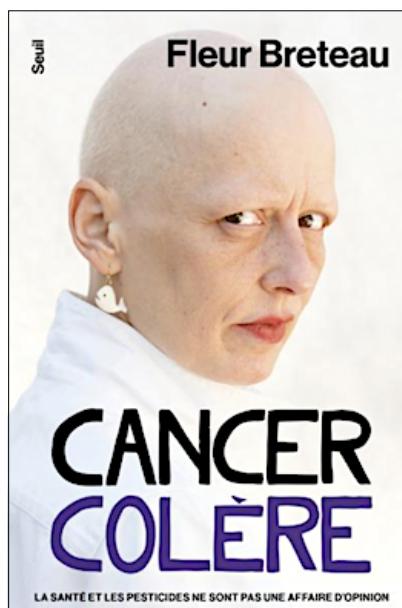
Pascal Pruvot

« La vie est plus forte que leur politique de mort »

FLEUR BRETEAU

Avec son crâne nu et ses phrases choc, elle a été la figure de la mobilisation contre [la loi Duplomb](#). Fleur Breteau, cofondatrice du collectif Cancer Colère, sort un livre du même nom (vendredi 6 février - éditions du Seuil). Elle y raconte comment elle en est venue à défendre cette idée forte : « *Le cancer est politique.* » Un combat toujours autant d'actualité alors que le sénateur Laurent Duplomb vient de déposer une [nouvelle proposition de loi](#) visant à contourner la censure du Conseil constitutionnel et l'interdiction des pesticides néonicotinoïdes. (Reporterre)

Lire [l'entretien qu'elle a accordé à Reporterre](#) où elle revient sur ce qui, en tant que malade, lui a donné envie de lutter.



NOGENT SOUTIEN AUX PERSONNELS D'ÉDUCATION

Le 6 février 2026, le collège de Nogent, dans lequel une assistante d'éducation a été sauvagement assassinée par un collégien en 2025, a dû fermer ses portes pour la journée tant l'équipe éducative subit des pressions et des menaces de la part d'une minorité de parents d'élèves.

Mal payés, déconsidérés, les **personnels de l'éducation** deviennent des boucs émissaires dans une société en crise, en perte de repères.

Certains parents qui n'ont pas conscience des contraintes et des difficultés de ce métier, voient les enseignants comme des privilégiés. Pourtant on leur impose réforme sur réforme, suppressions de postes, dégradation des statuts et des salaires tout en ayant à gérer des classes surchargées, des élèves en grande difficulté sociale et psychique, sans moyens humains ni médicaux à la hauteur.

Les syndicats dénombrent des centaines d'agressions, en hausse de 25% en un an. Un personnel sur dix au moins encaisse menaces et insultes chaque année, et les arrêts explosent après les agressions.

Ce métier essentiel devrait mériter reconnaissance et respect de la part des parents, mais aussi du gouvernement qui ne les protège pas et va encore supprimer 4000 postes d'enseignants en 2026.

SYNDICAT CGT DES RETRAITÉS DE CHAUMONT

« Où que vous soyez, vous pouvez faire quelque chose. Ce qui nous empêche, c'est un système politique qui protège des intérêts de quelques-uns. Donc, il faut changer ce système, transformer le modèle agricole. »

Fleur Breteau de Cancer colère